PAT1 - Paysage et territoire (module 1)

Titulaire
Didier VANCUTSEM (Coordonnateur)

Mnémonique du cours
ARCH-P7111

Crédits ECTS
10 crédits

Langue(s) d'enseignement
Français

Période du cours
Premier quadrimestre

Campus
Flagey

Contenu du cours

Le module "Questions d'architecture" en Paysage Territoire du 2ème Master abordera **la question du Paysage lié à l'Économie**, et le rôle que l'économie en général prend dans les interventions paysagères de tous les jours.

La relation « Paysage – Économie » est une thématique peu développée dans notre monde professionnel du paysage ou de l'aménagement urbain : or, l'économie constitue un des 3 piliers du développement durable, avec le social et l'environnement.

L'économie est omniprésente dans les aménagements paysagers, urbains et ruraux : elle touche les ressources naturelles, les choix des aménagements des espaces publics de l'espace construit et non-construit, la mobilité et les infrastructures, ainsi que les investissements en général. En travaillant sur la thématique de l'économie dans le paysage et ses aménagements, les étudiants approfondiront les notions d'acteurs, écosystèmes, instruments juridiques et de planification, ainsi que la dimension financière des interventions paysagères.

Nous étudierons la question de **l'économie à travers plusieurs études de cas d'espaces urbains ou semi-urbains à Bruxelles** : Anderlecht Peterbos / Cité-Jardin Moortebeek / Parc Scheutbos. Ces lieux présentent une superposition complexe d'enjeux urbains, paysagers, et d'intérêts divers, où les intérêts sociaux, économiques, paysagers, hydrologiques et environnementaux sont diversifiés.

De plus, cette année, notre module participe au **projet ERASMUS TELOS**, un projet entre 5 universités européennes sur la thématique Paysage et Économie. Les 8 étudiants intéressés à travailler sur le cas d'étude en Turquie (Antalya) auront la possibilité de participer au workshop qui aura lieu à Antalya en février 2024 (couvert par le financement ERASMUS).

La méthodologie proposée consiste à identifier les continuités paysagères et hydrographiques, rechercher la documentation utile à objectiver et quantifier les observations terrain, et de développer une analyse de type prospective à travers l'application de la méthode dite du DPSIR. À partir de là, les étudiant·e·s élaboreront 3 scénarios de transformation de ces espaces paysagers, dont l'un sera développé de manière plus détaillée. Les étudiant·e·s seront invité·e·s à entrer en contact et à développer leur travail avec différents acteurs locaux du site choisi.

Les objectifs du cours sont le développement de scénarios paysagers intégrés pour un ou plusieurs espaces choisis, l'interaction entre l'architecture du paysage et l'architecture, la collaboration entre étudiant·e·s des cursus Architecture # Architecte-Paysagiste, ainsi que la présentation des résultats de la réflexion dans le cadre du Projet Erasmus TELOS pour les étudiant·e·s concernées.

Les questions suivantes seront discutées : quels développements, quelles recommandations dans le court, moyen et long terme ? Quelle gestion nécessaire, quelle diversité, quelle économie du paysage présente et future ? Quelle interaction sociale et économique ? Le quartier (cité jardin + sociale / quartier populaire) amène forcément à des questions économiques non seulement en termes de projet de paysage mais aussi concernant le statut socio-économique des habitants : ici, il sera intéressant d'interroger la relation entre habitants de quartier populaire & nature. Comment pouvons-nous appliquer les méthodes prospectives pour réaliser des espaces ouverts urbains mixtes, attractifs, conviviaux, et sains en gardant un équilibre économique et durable, tout en répondant aux enjeux de résilience paysagère dans le cadre de paysages complexes ?

Comment prendre en compte la dimension Économie dans l'amélioration du cadre environnemental de nos études de cas, mais aussi par rapport aux données économiques du monitoring des quartiers à Bruxelles ? Comment revoir notre approche de l'espace ouvert urbain dans ce contexte de la durabilité et résilience, comment développer le processus de co-création pour l'espace public, comment utiliser les principes de politiques de plantation pour l'amélioration du climat urbain.

La finalité : Développer des scénarios considérant la dimension « Économie », tout en tenant compte de la végétation et du climat urbain, de la gestion participative des acteurs, la mobilité et la gouvernance.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

L'objectif du cours est d'élaborer une analyse précise des conditions paysagères et environnementales du site choisi - qui mènera à une réponse paysagère appropriée, en appliquant les outils adéquats pour identifier les déficits et qualités paysagères. **L'étudiant sera capable d'élaborer à l'issue de l'unité d'enseignement une analyse DPSIR, un diagnostic, et l'élaboration de scénarios paysagers.**

Le cours est articulé en deux temps (modules 1 et 2), d'une durée de ± 5-6 semaines chacun. Le premier temps est dédié à la phase analytique, au développement de l'analyse DPSIR et à l'énoncé de premières idées de scénarios. Le deuxième temps est dédié au développement des scénarios paysagers ainsi qu'à la mise au point itérative de l'analyse préalable si nécessaire.

Les deux temps/modules sont organisés de la même manière : une mini-charrette individuelle au début du module, des cours thématiques en matinée et travail collectif de groupe l'après-midi "in situ" pendant les trois semaines suivantes, un "pré-jury" en préparation de l'examen la dernière semaine. Les deux travaux élaborés pour chacun des modules feront l'objet d'une présentation finale distincte durant la session d'examen.

Nous conseillons aux étudiants en architecture du paysage de suivre les deux modules et déconseillons en tout cas d'intégrer l'option au deuxième module.

Pré-requis et co-requis

Connaissances et compétences pré-requises

L'identification et la reconnaissance des échelles du paysage à toutes les échelles dans les zones dites métropolitaines est la compétence principale visée.

La capacité d'échanger, de travailler avec les représentants d'une autre discipline de l'espace "L'architecture du paysage".

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Analyses

Collecte de données bibliographiques et relevés de terrain

Analyse déterminée et diagnostic

Cartographie et représentation

Analyse DPSIR

Processus : jeu d'acteurs et participation

Elaboration de scénarios et schémas de structure:

par diagramme et infographie

par simulation cartographique et indicateurs, schémas et visualisations

Autres activités :

Interventions d'experts nationaux / internationaux

Participation au cycle de conférences « Jeudis du Paysage »

Participation au projet ERASMUS TELOS

Contribution au profil d'enseignement

Les compétences achevées dans l'unité d'enseignement sont une contribution à l'élaboration de diagnostics territoriaux et paysagers, une analyse DPSIR, l'élaboration de scénarios paysagers et la méthode prospective.

Support(s) de cours

Université virtuelle et Syllabus

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Flagey

Contact(s)

Didier Vancutsem didier.vancutsem@ulb.be

Sophie Hubaut sophie.hubaut@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Examen oral, Présentation orale et Examen écrit

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Les travaux de groupe (environ 3 étudiants) seront présentés devant jury et cotés. Chaque étudiant reçoit une évaluation personnelle qui évolue durant le quadrimestre.

Les professeurs évaluent régulièrement la contribution personnelle de l'étudiant au cours et durant les travaux de groupe.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La note est constituée d'une évaluation du travail présenté au jury, ainsi que une pré-évaluation durant les deux pré-jurys durant le quadrimestre.

La présence au cours est également notée, une feuille de présence circule à chaque journée de cours. La participation et l'engagement de l'étudiant aux cours est également évaluée.

Constitution de la note:

Présence au cours : 10%

Participation et engagement : 10%

Présentations intermédiaires : 20%

Présentation finale et défense devant jury : 60%

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Anglais et Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté d'Architecture La Cambre Horta

MA-ARCH | Master en architecture | finalité Spécialisée/bloc 1 et finalité Spécialisée/bloc 2